

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES**

19260 Treignac

Lundi 31 août 2026

Paraphe



019-200066645-20260831-82-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/09/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	38
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	2
Nombre de votants	34
Date de la convocation	24/08/2026
Certifié exécutoire le	01/09/2026
Date d'affichage	03/09/2026
Envoyé en préfecture le	03/09/2026

Le trente-et-un août deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

CASSAN Stéphanie, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, DUVAL Patrick, GIOUX Sylvain, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Marie-Christine, LELIEVRE Carla, MADRANGE Christian, MORATILLE Gérard, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : SIRIEX Jean-Louis, DUPUY Catherine.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, DANTONY Christophe, ORZOLEK Catherine, MASSOUBRE Patrick.

EXCUSES : VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne procuration à URBAIN Jean-Yves), VIGROUX-SARDENNE Josiane (représentée), GARAIS Daniel (donne procuration à PETIT Christophe), ENSERGUEIX Jean-François, GUSTIN Fabienne (représentée).

INVITE : GOUCHER Christian (délégation spéciale - commune de Tarnac).

Secrétaire : PETIT Christophe.

82-2026 Désignation représentant Comité Local Pour l'Emploi de l'arrondissement de Tulle.

Le Président rappelle que le CLPE a été créée en 2024 pour favoriser une meilleure coopération entre l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs de l'insertion et de l'emploi.

Il est composé des 8 membres votants suivants : de 2 représentants de l'Etat, d'un représentant de la Région, d'un représentant du Département, et des 4 représentants des EPCI de l'arrondissement de Tulle.

Il comprend également, sans droit de vote : la Directrice Départementale de France Travail, Le Président de la Mission Locale de Tulle, La Directrice de l'organisme de placement spécialisé dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Le Président propose la candidature de Pierre PEYRAMAURE, Vice-Président.

Considérant le renouvellement du Conseil Communautaire,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide

- de désigner Pierre PEYRAMAURE comme représentant de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources au Comité Local pour l'Emploi de l'arrondissement de Tulle.

Fait à Treignac le 03/09/2026

Le Président Philippe JENTY



